



# Canadian Automobile Association

1145 Hunt Club Road, Suite 200 Ottawa ON K1V 0Y3  
Telephone (613) 247-0117 Fax (613) 247-0118  
www.caa.ca

#### PATRON:

Her Excellency  
The Right Honourable  
Adrienne Clarkson  
C.C., C.M.M., C.D.  
Governor General of  
Canada

#### OFFICERS:

Chair of the Board:  
J. Crawford Reid, FCA,  
Brantford

Vice Chair of the Board:  
R. Shawn Smith, Q.C.,  
Regina

President:  
David Flewelling, CA,  
Ottawa

#### MEMBER CLUBS:

CAA British Columbia  
Alberta Motor Association  
CAA Saskatchewan  
CAA Manitoba  
CAA Mid-Western Ontario  
CAA South Central Ontario  
CAA Niagara  
CAA Central Ontario  
CAA North & East Ontario  
CAA Québec  
CAA Maritimes

#### AFFILIATED WITH:

American Automobile  
Association  
Alliance Internationale de  
Tourisme  
Fédération Internationale  
de l'Automobile  
Federation of Interamerican  
Touring & Automobile Clubs

Le 4 juin 2003

M. Walt Lastewka, député  
Président, Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie  
Chambre des communes  
Ottawa ON K1A 0A6

Monsieur,

L'Association canadienne des automobilistes (CAA) apprécie de pouvoir aider le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie dans le cadre de son étude sur le prix au détail de l'essence à l'intérieur de nos frontières. Le prix de l'essence est l'un des sujets les plus abordés sur le plan de la consommation au pays, et sa volatilité demeure une grande source de débats quant à l'équité et à la nature compétitive du marché de l'essence au détail au Canada.

À titre de principal regroupement de membres au pays, la CAA, qui représente 4,4 millions d'automobilistes et de voyageurs par l'entremise de ses onze clubs membres répartis un peu partout au pays, s'occupe de la question depuis un certain temps, et nos préoccupations sont bien documentées. Étant donné que l'étude actuelle du Comité se limite aux causes de l'augmentation récente du prix de l'essence et à son impact sur l'économie canadienne, nous nous attachons à formuler des recommandations pratiques pouvant être suivies à court terme afin d'aider les consommateurs à faire des choix plus éclairés et de réduire le coût de l'essence à la pompe.

Certains Canadiens voient peut-être la volatilité du prix de l'essence et la soudaine baisse ou hausse généralisée de ce dernier comme des signes de collusion sur le marché. Certains sont convaincus que les sociétés pétrolières profitent du prix élevé du pétrole à l'échelle mondiale pour réaliser des bénéfices excessifs à leurs points de vente au détail. Lorsque le prix monte avant un long week-end ou une semaine de voyage populaire, la population peut très bien penser qu'elle se fait encore arnaquer.

La réalité peut être très différente du point de vue de l'automobiliste ou du voyageur canadien type. Au cours des dix dernières années, plusieurs études indépendantes d'envergure et bien documentées ont permis de conclure que les Canadiens sont bien servis par le marché intérieur de l'essence au détail et que les prix de l'essence ici figurent parmi les plus bas dans le monde. De plus, plusieurs examens effectués par les gouvernements fédéral et provinciaux ont révélé qu'il n'existe aucune preuve de l'existence d'un quelconque établissement inapproprié du prix de l'essence. La CAA, pour sa part, n'a découvert aucune preuve convaincante de faute à cet égard.

Néanmoins, nos membres continuent d'avoir de sérieux doutes ou d'éprouver de grandes inquiétudes concernant l'établissement du prix de l'essence au détail. Pourquoi le prix fluctue-t-il? Pourquoi varie-t-il selon l'endroit? Est-il juste? En outre, pourquoi les taxes sont-elles si élevées?

... /2

Ils ne sont tout simplement pas convaincus d'être traités équitablement à la pompe. Pourquoi en est-il ainsi?

Bien que l'industrie de l'essence au détail doive s'assurer que le prix à la pompe est juste et reflète un marché vraiment concurrentiel, elle se doit davantage de veiller à ce que les consommateurs soient suffisamment informés pour faire des choix et se faire une opinion en meilleure connaissance de cause. Cette information devrait se trouver exactement à l'endroit où ils en ont le plus besoin, à la pompe.

En premier lieu, il faudrait s'assurer que les éléments qui composent le prix à la pompe sont clairement indiqués sur chaque pompe à essence au Canada. Presque 80 p. 100 de ceux parmi nos membres qui ont été sondés s'accordent à ce sujet. Au cours des dernières années, nous nous sommes surtout efforcés de les aider à comprendre les différentes composantes du prix de l'essence. Malgré tout, il est possible de faire plus.

Par ailleurs, la plupart des Canadiens comprennent mal la nature complexe de l'établissement du prix de l'essence au détail. Ce genre d'information, diffusée en termes simples, devrait aussi être plus facilement accessible au niveau des détaillants. Il serait également utile si des représentants du personnel de détaillants et des exploitants avaient des renseignements pertinents à fournir en réponse aux demandes générales des consommateurs.

Même si nous reconnaissons que l'industrie de l'essence au détail a déjà entrepris des campagnes de sensibilisation, les consommateurs auraient avantage à ce que des efforts soutenus soient déployés en ce sens. Nous serions heureux de collaborer avec des représentants de l'industrie, y compris l'Institut canadien des produits pétroliers, et les gouvernements afin de déterminer ce qui peut être fait pour fournir aux consommateurs des données pertinentes en temps opportun. Une campagne de sensibilisation de ce genre ferait mieux comprendre le fonctionnement de l'industrie et la manière dont le prix est établi.

Le rôle de l'État est clair : il doit s'assurer que l'industrie de l'essence au détail agit de façon équitable et respecte les règles du marché et les règlements. Le gouvernement doit pouvoir protéger le public et doit disposer des ressources nécessaires. Les lois actuelles doivent aussi prévoir une protection adéquate pour les consommateurs. Sinon, il faut les modifier. Comme les nombreuses études menées par le gouvernement sur le prix de l'essence n'ont pas prouvé qu'il y avait collusion ou arnaque mais ont révélé une insatisfaction croissante de la part des consommateurs, l'industrie de l'essence au détail devrait songer sérieusement à créer un programme industriel d'aide à leur intention, y compris un service de protection indépendant où les préoccupations et les plaintes des consommateurs pourraient être traitées comme il se doit. Ce type de mécanisme de règlement des plaintes à l'échelle de l'industrie pourrait aussi favoriser l'établissement de normes et de pratiques relativement aux plaintes des consommateurs, et l'organisme pourrait promouvoir son existence et rendre compte de son efficacité. Nous serions heureux de discuter de cette possibilité avec l'industrie et le gouvernement fédéral.

Au fil des ans, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour aider nos membres à comprendre en quoi leurs habitudes de conduite sont directement liées à leur consommation d'essence. Nous leur avons montré les étapes à suivre pour conserver le carburant et réduire leurs dépenses à la pompe. Nous continuerons à chercher des moyens de mieux les informer. Conformément aux efforts déployés par le gouvernement fédéral pour réduire les émissions, par exemple, nous sommes à mettre au point des partenariats stratégiques avec Environnement Canada et Ressources naturelles Canada afin de donner à nos membres des trucs pour conduire de manière écologique.

Les dernières hausses du prix de l'essence ont perturbé à la fois les consommateurs et les entreprises. Cette situation est identique à celle que nous avons toujours connue dans le passé : l'augmentation du prix de l'essence exerce des pressions sur les budgets individuels et familiaux, fait monter les coûts des produits et services et crée en fin de compte un effet d'entraînement sur l'économie qui peut influencer sur la subsistance et la qualité de vie des Canadiens. Lorsque le prix de l'essence est élevé, ce sont les familles comptant un seul soutien ou à faible revenu et les personnes âgées qui sont les plus touchées. Les Canadiens vivant en milieu rural et ceux qui se déplacent du domicile au travail ont peu d'autres modes de transport à leur disposition.

Le gouvernement du Canada a la possibilité d'agir rapidement et de réduire quelque peu le prix de l'essence pour les Canadiens.

Comme le savent peut-être les membres du Comité, les automobilistes et voyageurs canadiens portent déjà un lourd fardeau fiscal, et les taxes représentent normalement la plus grande part du prix de l'essence, laquelle se situe en moyenne entre 40 et 50 p. 100 du prix au détail à la pompe. Il y a deux taxes fédérales sur l'essence, soit la taxe sur les produits et services (TPS) de 7 p. 100 et la taxe d'accise de 10 p. 100 le litre. La taxe d'accise est une taxe fixe nationale imposée sur chaque litre d'essence, tandis que la TPS est appliquée à la quantité d'essence achetée et s'étend à la taxe d'accise, mais

aussi aux diverses taxes provinciales à la consommation. Le gouvernement fédéral impose la TPS sur le prix total à la pompe, taxes sur l'essence incluses. La grande majorité des parlementaires reconnaît que l'on a raison de s'inquiéter de la pratique déraisonnable qui consiste à faire appliquer la TPS à la taxe d'accise et aux taxes provinciales à la consommation. En 1998, par exemple, le Comité libéral sur le prix de l'essence au Canada a recommandé que « le gouvernement fédéral songe à enlever la TPS des autres taxes pour qu'elle s'applique seulement au prix de gros de l'essence majoré de la marge du détaillant ».

Selon une récente Enquête sur les véhicules au Canada menée par Statistique Canada pour le compte de Transport Canada, les Canadiens parcourent de 12 000 à 18 000 km par année. Bon nombre d'entre eux dépendent de leur véhicule, ont besoin d'être très mobiles et souhaitent l'être. Nombreux sont ceux pour qui l'essence est absolument nécessaire. Par conséquent, nous conseillons vivement au gouvernement fédéral d'appliquer la TPS au prix de l'essence avant taxes plutôt qu'après. De plus, nous insistons pour qu'il élimine la hausse de 1,5 p. 100 de la taxe d'accise, introduite en 1995 pour mieux réduire le déficit budgétaire du pays. Ces deux mesures pourraient peut-être, à elles seules, faire économiser aux automobilistes et voyageurs d'ici quelques centaines de dollars par année et leur apporter l'allègement dont ils ont tant besoin par rapport au prix élevé de l'essence.

Nous espérons que nos observations sont constructives et utiles. Nous serions heureux de collaborer avec vous et votre comité pour promouvoir les recommandations énoncées dans la présente lettre. Le vice-président, Affaires publiques, de la CAA, M. Daniel Tessier, communiquera avec votre adjoint afin de déterminer s'il serait possible d'organiser une réunion. D'ici là, si jamais vous avez des questions ou souhaitez discuter plus à fond de nos propositions, veuillez m'appeler au (613) 247-0117.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**(L'original signée par David Flewelling, CA)**

David Flewelling, CA  
Président

Cc :

***Membres du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie***

Dan McTeague, député, Vice-président  
James Rajotte, député, Vice-président  
André Bachand, député  
Larry Bagnell, député  
Paul Crête, député  
Brian Fitzpatrick, député  
Cheryl Gallant, députée  
Jocelyne Girard-Bujold, députée  
Serge Marcil, député  
Brian Masse, député  
L'hon Gilbert Normand, député  
Andy Savoy, député  
Brent St. Denis, député  
Paddy Torsney, députée  
Joseph Volpe, député